

*Questions orales***L'EMPLOI**

ON DEMANDE LA RÉOUVERTURE D'USINES

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Comme le sait sûrement le ministre, la situation économique sur la Côte-Nord du Québec est précaire, spécialement dans l'industrie forestière. Ainsi, dans le village de Sacré-Cœur, le plus important employeur, une usine de sciage a fermé ses portes il y a 16 mois, mettant à pied plus de 400 travailleurs. Cette usine est moderne et la main-d'œuvre est jeune et qualifiée. Maintenant que les ventes dans ce secteur ont repris, est-ce que le ministre a l'intention de rencontrer les responsables de cette usine et d'autres semblables afin que le travail reprenne dans cette région?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je félicite l'honorable député d'avoir posé sa question en français, et de s'intéresser à l'intérêt des Québécois, des francophones de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent. Je peux lui dire que je serais certainement très intéressé à m'occuper de cette situation. Je ne sais s'il vaut mieux que je rencontre les gens responsables moi-même, mais je pourrais et j'aimerais convoquer les fonctionnaires à une réunion, ceci devant être considéré peut-être comme un effort préliminaire avant de les rencontrer à proprement parler. Une telle rencontre ne sera peut-être pas nécessaire si on peut trouver un autre moyen d'approfondir le problème.

* * *

LES FORÊTS

L'ENTENTE AUXILIAIRE QUÉBEC-OTTAWA

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre responsable des Forêts... Où est le ministre, s'il vous plaît? L'entente auxiliaire Québec-Ottawa...

M. le Président: A l'ordre! Les questions supplémentaires devraient être adressées au ministre impliqué. On n'a pas le droit de poser une autre question à un autre ministre.

Une voix: C'est cela!

M. le Président: Question supplémentaire, pas une autre question.

M. Keeper: Sur le même sujet, monsieur le Président. Ma question s'adresse au ministre responsable.

L'entente auxiliaire Québec-Ottawa de 300 millions de dollars, sur les forêts, vient de se terminer il y a quelques semaines. Le ministre peut-il nous dire...

M. le Président: L'honorable député s'efforce de poser une autre question.

* * *

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

LA SITUATION FISCALE DES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

M. David Weatherhead (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre du

Revenu national. Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Toronto sont très inquiets à propos de la récente décision du ministère du Revenu national de les considérer comme des employés et non comme des personnes travaillant à leur propre compte. Le ministre a décidé d'étudier la question depuis un certain temps. Quand cette étude sera-t-elle terminée?

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je félicite le député pour l'intérêt qu'il ne cesse de porter à cette question. Je suis heureux de dire aux députés que nous avons fait une étude approfondie de la situation. Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Toronto continueront à être considérés comme des personnes travaillant à leur propre compte.

* * *

L'AGRICULTURE

LA STATION DE RECHERCHE DE DELHI—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCROÎTRE L'AIDE FINANCIÈRE

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et elle porte sur la culture du tabac. Le ministre connaît les problèmes de ce secteur, il est au courant des statistiques. Je n'ai pas besoin de lui rappeler que de 8,000 à 10,000 emplois sont en jeu. Il sait que l'une des grandes difficultés réside dans les taxes prélevées par le gouvernement fédéral. Étant donné que ce dernier retire du tabac des recettes fiscales de 1,140 millions de dollars et qu'il ne verse que 1.6 millions de dollars à la station de recherche de Delhi, et comme la plupart des producteurs de tabac devront pratiquer une autre culture pour survivre si le gouvernement continue de multiplier leurs difficultés, le ministre est-il prêt à accroître l'aide financière et l'effectif de la station agricole de Delhi afin qu'elle entreprenne des recherches sur les cultures de remplacement du tabac?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait fort bien que presque toutes les provinces imposent plus lourdement les cigarettes que le gouvernement fédéral. Par conséquent, s'il fait la comparaison, il constatera que la province d'Ontario a des responsabilités aussi grandes que les miennes à l'égard de ce secteur. En outre, le gouvernement consent à la recherche de crédits plus généreux que ceux de la province. Nous accordons également une aide plus considérable sous forme de versements sans intérêt et de paiements anticipés sur les récoltes à entreposer. Les producteurs de tabac bénéficient de ce programme. Nous faisons beaucoup plus à leur égard que le gouvernement d'Ontario. Pourtant, c'est l'Ontario qui a la responsabilité principale.

Le député a parlé de la recherche. Il est au courant des besoins et il sait que je pourrais dépenser deux fois plus à ce chapitre dans l'ensemble du Canada. J'aimerais pouvoir le faire. Son parti nous demande constamment de réduire nos dépenses, de ménager, et, du même souffle, il nous invite à dépenser davantage.